



# INFOMESNIL



Mensuel - N° 2019 – 08

Mercredi 7 août 2019

<http://www.mesnil-saint-loup.fr>

Horaires d'ouverture du secrétariat de la mairie au public : Le mardi de 17h00 à 19h00 et le jeudi de 16h00 à 19h00  
Téléphone : 03.25.40.42.17 – Mail : [mairie-mesnil-saint-loup@wanadoo.fr](mailto:mairie-mesnil-saint-loup@wanadoo.fr)

## Informations de la mairie

### Fête Patronale de la Saint-Loup - Dimanche 1er Septembre 2019

Rendez-vous à 11h45, place de l'église pour un apéritif convivial offert par la municipalité.

### Restrictions d'eau

**Arrêté préfectoral n°DDT-SEB/BEMA-2019205-0001 du 24 juillet 2019**  
portant extension des mesures de restriction de certains usages de l'eau dans le département de l'Aube.

Compte tenu du déficit pluviométrique cumulé de ces derniers mois et de la faible recharge hivernale des nappes, la nappe souterraine de la « Craie de Champagne Sud et Centre » est en état d'alerte.

Des mesures de limitation des usages de l'eau sont nécessaires pour veiller à la protection des ressources en eau, à la préservation des écosystèmes aquatiques et à l'alimentation en eau potable,

M. le Préfet impose la règle suivante à l'ensemble du département de l'Aube :

**Interdiction de 11h00 à 18h00 pour :**

- Le remplissage ou mise à niveau des piscines
- le lavage des voies et trottoirs
- le nettoyage des terrasses et façades
- l'arrosage des pelouses, des espaces verts privés ou publics et des terrains de sport
- l'arrosage des jardins potagers
- le lavage des véhicules hors des stations professionnelles (sauf pour les véhicules ayant une obligation réglementaire ou technique, et pour les organismes liés à la sécurité)
- le remplissage des plans d'eau.

Les mesures définies ci-dessus ne sont pas applicables si l'eau provient de réserves d'eau pluviale ou d'un recyclage.

**Période d'application des mesures :** Le présent arrêté est applicable dès sa publication au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Aube jusqu'au 30 septembre 2019. Les dispositions du présent arrêté pourront être modifiées ou levées de façon anticipée au moyen d'un arrêté spécifique.

**Sanctions :** Tout contrevenant aux dispositions du présent arrêté s'expose à la peine d'amende prévue à l'article R.216-12 du code de l'environnement (contravention de 5<sup>em</sup> classe : 1 500€ d'amende).



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## Distributeur de pain pendant les congés du mois d'août

Durant les congés de la boulangerie d'Estissac, du mercredi 14 août inclus au mercredi 4 septembre inclus, le distributeur de pain place du Terreau sera alimenté par la boulangerie d'Aix-en-Othe.

Réapprovisionnement en cours de journée également.

**Attention, il n'y aura pas de pain le jeudi (15, 22 et 29 août).**

## Programme séniors : avec PEPS Euréka, ma mémoire est en pleine forme

Réunion de présentation de ce programme le **lundi 16 septembre 2019**, à l'atelier, à 14h30.

Les inscriptions seront prises sur place ce même jour.

Tous les habitants de plus de 60 ans ont reçu la plaquette de présentation de cette activité qui se déroulera à l'automne.

Si vous êtes absent à la réunion du 16 septembre mais souhaitez participer à ces 10 séances, appelez l'un ou l'autre des numéros ci-dessous avant le 16 septembre.

**Organisation : Mairie et CCAS de Mesnil Saint Loup**

**Renseignements au secrétariat de mairie 03.25.40.42.17**

**Ou auprès de Mme GATOULLAT-VELUT Valérie - Adjointe 06.83.99.17.01**

## Soirée code de la route – 12 octobre 2019

Réservez votre fin d'après-midi et soirée du samedi 12 octobre 2019 à la salle polyvalente de Mesnil-Saint-Loup, pour actualiser et réviser vos connaissances du code de la route.

Thème ludique et constructif, bien utile.

Soirée gratuite et ouverte à tous, organisée par le comité des fêtes de Mesnil-Saint-Loup.

Sandwichs et gâteaux sur place. Bonne humeur garantie.

Plus d'informations sur l'infoMesnil de septembre et octobre 2019.

Soirée **RÉVISION**  
**CODE DE LA ROUTE**



## Problèmes récurrents collecte des déchets en porte à porte

Le mardi 16 juillet 2019, la société en charge de la collecte des déchets en porte à porte s'est rendue au siège de la CCOA pour une rencontre annuelle afin de faire le point sur la prestation de service fournie.

Les équipages évoquent que les conteneurs ne sont pas toujours présentés à la collecte la veille au soir. Ils voient régulièrement des administrés sortir leur conteneur au moment du passage des camions ou voir même après leur passage.

Il est observé que les déchets recyclables sont souvent présentés dans des sacs poubelles noirs et encore beaucoup de verre tombe dans la trémie au moment du basculement du conteneur. Ce problème reste récurrent à certaines adresses. Les équipages de collecte vont réaliser un listing de ces adresses afin de pouvoir cibler les administrés et rappeler les consignes de tri par l'envoi d'un courrier.

Pour la commune de Mesnil-Saint-Loup, nous avons également chaque jeudi des remontées de non-conformité avec par exemple, des sacs plastiques se trouvant dans des bacs jaunes de tri sélectif. Or, aucun sac plastique fermé contenant des déchets ne doit être mis dans le bac jaune (même si ces déchets sont des déchets papiers !). Il faut donc mettre les sacs en plastiques vides d'un côté et les papiers et/ou cartons à plat si possible à côté...

Merci de tenir compte de ce mail de rappel et de vous rapprocher des consignes de tri.

**Le maire, SIMON Michaël**

## Service de garde

- **Médecin : 15** (pour le nom du médecin de garde) - **Pharmacie : 15** (pour obtenir la pharmacie de garde)
- **Gendarmerie : 17** (ou Estissac 03.25.40.40.11) - **Pompiers : 18 ou 112**

## Informations diverses

### Paroisse

**Dimanche 11 août 2019** : Messe à 10h30 à Pâlis.

**Jeudi 15 août 2019** : Messe à 10h30 à Mesnil-Saint-Loup : Assomption de la Sainte Vierge et à 18h30 à Mesnil-Saint-Loup : Prière Mariale et procession.

**Dimanche 18 août 2019** : Messe à 10h30 à Faux-Villecerf.

**Dimanche 25 août 2019** : Messe à 10h30 à Dierrey-Saint-Julien : Fête Patronale Saint Julien de Brioude.

**Dimanche 1 septembre 2019** : Messe à 10h30 à Mesnil-Saint-Loup : Fête Patronale Saint Loup et à 19h00 à Mesnil-Saint-Loup : Prière et salut du Saint-Sacrement.

**La paroisse**

### Portes ouvertes – Cellier Saint Loup

Le Cellier-Saint-Loup vous invite à sa dégustation vente annuelle, qui aura lieu les 14 et 15 Septembre 2019. Vous pourrez découvrir de nombreux vins de Bourgogne, Beaujolais, Bordeaux, Côtes du Rhône, Languedoc, Provence et Loire.

Accueil en cave et dégustation gratuite, le samedi de 14 septembre de 14h00 à 20h00 et le dimanche 15 septembre de 10h00 à 14h00. 12 rue des bûchettes à Mesnil-Saint-Loup.

Entrée libre

**Emmanuelle SIMON**

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.



**\*\* Prochain infomesnil : mercredi 4 septembre 2019 \*\***